



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2025

FRANCE 2030 : ANNONCE D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE ET L'INNOVATION

Ce vendredi 4 juillet, à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, ont annoncé le lancement d'un nouveau programme de recherche dédié à la haute performance sportive, avec un investissement de 20 millions d'euros dans le cadre de France 2030.

UNE DYNAMIQUE ENCLENCHÉE DES 2019

Ce nouveau programme s'inscrit dans la continuité du programme de recherche lancé en 2019 et mis en place pour accompagner scientifiquement les athlètes dans leur préparation aux Jeux de Paris 2024.

- **130 athlètes**, dont Alexis Hanquiquant (porte drapeau et champion paralympique de Para triathlon), ont bénéficié d'un accompagnement scientifique individualisé, ayant contribué à une **augmentation de +12 % de podiums** dans les disciplines ciblées.
- Le nombre de **fédérations dotées d'un référent scientifique** est passé de 5 en 2018 à **38 aujourd'hui**, certaines ayant mis en place des collaborations pérennes via des **thèses CIFRE**.
- Ce programme a permis de créer un **langage commun entre entraîneurs et chercheurs**, unique en Europe, pour aller chercher les fameux « **gains marginaux** », essentiels à la très haute performance.

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR VISER DURABLEMENT LA TRÈS HAUTE PERFORMANCE

Aux lendemains des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, de nouvelles échéances attendent les athlètes français comme les Jeux d'été de Los Angeles 2028 et les Jeux d'hiver dans les Alpes françaises en 2030.



anr®
agence nationale
de la recherche

Pour accompagner les ambitions sportives de top 5 olympique et paralympique réaffirmées par le Président de la République, **l'État pérennise et renouvelle son soutien à la recherche au service du sport** avec le lancement d'un nouveau programme de recherche dédié à la haute performance sportive et à l'innovation.

Les ministres Marie Barsacq et Philippe Baptiste, avec le secrétaire général pour l'investissement Bruno Bonnell ont officialisé un **investissement de 20 millions d'euros** dans le cadre de France 2030.

HUIT DÉFIS DE RECHERCHE POUR FAIRE PROGRESSER LA PERFORMANCE

Marie Barsacq et Philippe Baptiste ont annoncé les **8 axes prioritaires** de ce programme pour structurer la recherche scientifique sportive :

1. **Biomécanique et sciences de l'entraînement** : perfectionner les gestes techniques et s'adapter à des environnements extrêmes.
2. **Technologie sportive et équipements** : optimiser le matériel et rechercher des gains marginaux (textiles, parasport).
3. **Intelligence artificielle** : traitement et exploitation des données massives.
4. **Préparation mentale et physiologie** : prévention des blessures, gestion du stress.
5. **Santé globale de l'athlète** : lutte contre le burn-out et accompagnement à la reconversion.
6. **Facteurs environnementaux et sociétaux** : impacts du sommeil et des sollicitations médiatiques.
7. **Facteurs humains** : prise en compte du genre, des sciences de l'apprentissage dans la performance.
8. **Approche intégrative** : recours à l'IA prédictive pour la récupération et la prévention des blessures.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROGRAMME DE RECHERCHE 2025-2030

Dès la rentrée de septembre 2025, les ministres Marie Barsacq et Philippe Baptiste adresseront une lettre de mission au CNRS et mandateront l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour opérer pour le compte de l'Etat les différents appels à projets qui seront lancés dans le cadre du programme. Un jury scientifique et un comité stratégique seront également installés. **C'est en janvier 2026 que les premiers appels à projets seront lancés.**

À travers ce programme, **l'État entend consolider l'excellence scientifique de la France**, renforcer les synergies entre acteurs publics, fédérations sportives et partenaires industriels, et imposer notre recherche française comme un acteur international majeur de l'innovation en matière de performance sportive.

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

À propos du CNRS

Acteur majeur de la recherche fondamentale à l'échelle mondiale, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est le seul organisme français actif dans tous les domaines scientifiques. Sa position singulière de multi-spécialiste lui permet d'associer les différentes disciplines scientifiques pour éclairer et appréhender les défis du monde contemporain, en lien avec les acteurs publics et socio-économiques. Ensemble, les sciences se mettent au service d'un progrès durable qui bénéficie à toute la société.

A propos de l'Agence nationale de la recherche

Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur de France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche.